



VILLE D'INGRÉ

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION(S) / 2025

Tout dossier de subvention doit être complet et rendu dans les délais fixés par la Ville (p.10).

Nature de la demande	Montant
<input type="checkbox"/> Fonctionnement global (subvention ordinaire) et/ou€
<input type="checkbox"/> Projet (subvention exceptionnelle)€

- Renseignements d'ordre administratif et juridique -

Nom - Sigle :		
N°RNA - Registre National des Associations (obligatoire) : W _ _ _ _ _ ou à défaut celui du récépissé Préfecture		
Date de déclaration en Préfecture :		
Publication au J.O. :		
Adresse du Siège Social :		
Représentant.e légal.e (personne désignée par les statuts)	Prénom : NOM :	Mail : Tél :
Personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)	Prénom : NOM :	Mail : Tél :



VILLE D'INGRÉ

- MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS -

	Dont CDD Temps de travail :	Dont CDI Temps de travail :
Nombre de salarié(s) :	- %	- %
	- %	- %
Dont emploi(s) aidé(s) :	- %	- %
	- %	- %
	- %	- %
Montant des achats de prestations ou interventions (intervenants sportifs, GUSO,...) : €		
Masse salariale annuelle : €	Dont aides à l'emploi : €	
Nombre autre encadrement* :	Dont indemnisés :	Dont bénévoles :
Fédération de rattachement :	Coût annuel fédération : €	

* Bénévoles, Personnes engagées pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex. Service Civique), Personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique.

Locaux associatifs mis à disposition par la Ville	
Local associatif dédié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu(x) :
Local associatif partagé <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu(x) :
Local de stockage dédié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu(x) :
Local de stockage partagé <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu(x) :



VILLE D'INGRÉ

- RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FINANCIER -

Situation des comptes année 2024	
Caisse :	€
Banque ou CCP:	€
Livrets épargne :	€
Placements :	€
TOTAL :	€
RECETTES :	€
DÉPENSES :	€
EXCÉDENT OU DÉFICIT :	€

Une copie de votre état bancaire de comptes ainsi que les états de comptes sur livret pourront vous être demandés à tout moment.

RÉSULTATS FINANCIERS		
Dépenses	ANNÉE 2024*	Prévisions ANNÉE 2025
Frais Généraux <i>Secrétariat (papier, timbres, téléphone), assurances, loyers et charges locatives, eau, gaz, électricité, réparations, entretien, maintenance, acquisitions petits matériels de fonctionnement, dons</i>		
-		
-		
-		
-		
Frais liés aux Activités <i>Fournitures, impression et de publicité, réception, buvette, alimentation (banquet, galette, goûter,...), cachets, spectacles, expositions, déplacements, locations de matériels et de salles, redevances (SACEM et autres) et taxes, frais de compétitions</i>		
-		
-		
-		
-		
Frais de Personnel <i>Rémunérations, salaires, charges sociales, formation, frais de déplacement, indemnités, honoraires</i>		
-		
-		
-		
-		
Investissements <i>Acquisitions matériel et mobilier, remboursements d'emprunts</i>		
-		
-		
-		
TOTAL DÉPENSES		



VILLE D'INGRÉ

Recettes	ANNÉE 2024*	Prévision ANNÉE 2025
Subventions <i>Précisez type et nom : Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional, État, aides aux transports</i>		
-		
-		
-		
-		
Recettes Courantes <i>Cotisations membres actifs, membres honoraires, autres</i>		
-		
-		
-		
-		
Recettes des Activités <i>Participation usagers (cours, stages,...), billetterie, buvette, autres (loto, repas, galette,...), soirées, location matériel et emplacement, ventes diverses</i>		
-		
-		
-		
-		
Autres Recettes <i>Dons, produits financiers (intérêts), produits exceptionnels, partenariat, mécénat, emprunts</i>		
-		
-		
-		
-		
TOTAL RECETTES		
Pourcentage la part des recettes propres par rapport aux subventions perçues (partie remplie par l'administration)	%	%

* Selon l'activité de votre association et son mode de gestion comptable (année scolaire ou civile), merci d'indiquer les données de votre compte de résultat pour la saison 2023-2024, ou l'état de votre budget annuel à la date de la demande. Ex : une association sportive, fonctionnant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, fournira les données de son compte de résultat au 31 août 2024, ainsi que l'état de sa trésorerie en début et fin de saison. Une association fonctionnant avec un budget à l'année civile, transmettra l'état de son budget 2024 à la date de la demande (au 15 septembre, par exemple), ainsi que celui de sa trésorerie en début d'année et au mois de septembre 2024.

N.B : Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Montant de la cotisation annuelle							
- 15 ans	15 - 18 ans	+ 18 ans	Membres honoraires	Autre :	Autre :	Autre :	Autre :
€	€	€	€	€	€	€	€



VILLE D'INGRÉ

- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES -

ADHÉRENTS	2024	2025
Nombre d'adhérents <i>(en nombre)</i>		
Dont Ingréens <i>(en nombre)</i>		
Dont mineurs <i>(en nombre)</i>		
Actions en faveur de l'accueil de personnes en situation de handicap	----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----	----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----
VIE LOCALE		
Participation au Forum des associations <i>(entourer)</i>	OUI / NON	OUI / NON
Participation à d'autres manifestations sur la commune <i>(à détailler : nom de la manifestation, nombre de participants, temps,...)</i>	----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----	----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----
Manifestations organisées par l'association elle-même <i>(lister)</i>	- - - - - -	- - - - - -
Participation au Groupe de Travail Vie Associative*	OUI / NON	OUI / NON
Participation aux Rencontres Associatives*	OUI / NON	OUI / NON

* En 2022, la Ville a lancé un appel aux associations souhaitant faire partie d'un groupe de réflexion sur la Vie Associative. Ce collectif, constitué d'associations volontaires, d'élus et d'agents, se réunit tous les trimestres pour partager des informations et travailler à moderniser la Vie Associative ingréenne. En parallèle, des Rencontres Associatives, ouvertes à tous, sont organisées à l'initiative des associations elles-mêmes, pour créer un espace d'échanges autour de thématiques définies. Lors de ces séances, un rapporteur consigne les questions et demandes qui en ressortent et les transmet aux services de la Ville. Ces sujets font alors l'objet de discussions et de réponses lors du Groupe de Travail Vie Associative suivant.



VILLE D'INGRÉ

Présentation du bilan des actions menées pour l'année 2024

Présentation des activités envisagées pour l'année 2025



VILLE D'INGRÉ

- COMPLÉMENT : BILAN PROJET 2024 -

Associations ayant reçu une subvention exceptionnelle pour projet en 2024

Rappel titre du projet :

Le projet a abouti : Oui Non, pourquoi :

Publics touchés : Nombre de personnes bénéficiaires :

BUDGET RÉALISÉ*					
DÉPENSES			RECETTES		
Objet	Prévu	Réalisé	Objet	Prévu	Réalisé
Frais Généraux <i>Secrétariat (papier, timbres, téléphone), assurances, loyers et charges locatives, eau, gaz, électricité, réparations, entretien, maintenance, acquisitions petits matériels de fonctionnement, dons</i>			Subventions <i>Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional, État, aides aux transports, autres (mécénat, partenaires,...)</i>		
-			-		
-			-		
-			-		
Frais liés aux Activités <i>Fournitures, impression et de publicité, réception, buvette, alimentation (banquet, galette, goûter,...), cachets, spectacles, expositions, déplacements, locations de matériels et de salles, redevances (SACEM et autres) et taxes, frais de compétitions</i>			Recettes Courantes <i>Cotisations membres actifs, membres honoraires, autres</i>		
-			-		
-			-		
-			-		
Frais de Personnel <i>Rémunérations, salaires, charges sociales, formation, frais de déplacement, indemnités, honoraires</i>			Recettes des Activités <i>Participation usagers (cours, stages,...), billetterie, buvette, autres (loto, repas, galette,...), soirées, location matériel et emplacement, ventes diverses</i>		
-			-		
-			-		
-			-		
Investissements <i>Acquisitions matériel-mobilier, remboursements d'emprunts</i>			Autres Recettes <i>Dons, produits financiers (intérêts), produits exceptionnels, partenariat, mécénat, emprunts</i>		
-			-		
-			-		
-			-		
TOTAL DES DÉPENSES			TOTAL DES RECETTES		

* Ce tableau s'adresse uniquement aux associations qui ont perçu une subvention exceptionnelle, dont le montant attribué a servi à financer un projet précis, et non le fonctionnement global de l'association.

N.B : Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.



VILLE D'INGRÉ

- COMPLÉMENT : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 - Projet

Titre du projet :

Objet :

Objectifs :

Publics ciblés : Nombre de bénéficiaires attendu :

Lieu(x) :

Date(s) prévue(s) :

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET*

DÉPENSES		RECETTES	
Objet	Prévu	Objet	Prévu
Frais Généraux <i>Secrétariat (papier, timbres, téléphone), assurances, loyers et charges locatives, eau, gaz, électricité, réparations, entretien, maintenance, acquisitions petits matériels de fonctionnement, dons</i>		Subventions <i>Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional, État, aides aux transports, autres (mécénat, partenaires,...)</i>	
-		-	
-		-	
-		-	
Frais liés aux Activités <i>Fournitures, impression et de publicité, réception, buvette, alimentation (banquet, galette, goûter,...), cachets, spectacles, expositions, déplacements, locations de matériels et de salles, redevances (SACEM et autres) et taxes, frais de compétitions</i>		Recettes Courantes <i>Cotisations membres actifs, membres honoraires, autres</i>	
-		-	
-		-	
-		-	
Frais de Personnel <i>Rémunérations, salaires, charges sociales, formation, frais de déplacement, indemnités, honoraires</i>		Recettes des Activités <i>Participation usagers (cours, stages,...), billetterie, buvette, autres (loto, repas, galette,...), soirées, location matériel et emplacement, ventes diverses</i>	
-		-	
-		-	
-		-	
Investissements <i>Acquisitions matériel-mobilier, remboursements d'emprunts</i>		Autres Recettes <i>Dons, produits financiers (intérêts), produits exceptionnels, partenariat, mécénat, emprunts</i>	
-		-	
-		-	
-		-	
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	

* Un budget prévisionnel doit être présenté à l'équilibre, c'est-à-dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.
Le versement de la subvention se fait sur présentation du bilan (cf p. 7) et des factures.



VILLE D'INGRÉ

- ATTESTATION SUR L'HONNEUR -

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)

- que l'association souscrit au Contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (accéder au décret en cliquant [ICI](#) et au guide pratique en cliquant [ICI](#) ou en vous rendant sur www.associations.gouv.fr et sur www.ingre.fr/associations/espace-associations)

- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte (accéder au texte en cliquant [ICI](#) ou en vous rendant sur www.associations.gouv.fr et sur www.ingre.fr/associations/espace-associations)

- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les 3 derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

Inférieur ou égal à 500.000€ Supérieur à 500.000€

(déclaration obligatoire et montants fixés par le droit européen sur les aides d'état)

- Demander une subvention ordinaire de : €

- Demander une subvention exceptionnelle de : €

- Que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association.

> Joindre un RIB à votre demande.

Fait à Ingré, le

Signature



VILLE D'INGRÉ

**Dossier complet à retourner
impérativement avant le 15 octobre 2024
avec toutes les pièces demandées**

Mode d'emploi

1. Télécharger, remplir et signer ce dossier (imprimer si pas de signature numérique)
2. Préparer une copie des pièces justificatives suivantes :
 - Vos statuts pour une première demande ou si modification depuis votre dernière demande
 - Un relevé d'identité bancaire et postal
3. Transmettre l'ensemble des documents
 - soit en format papier, auprès du Service Culture – Vie Associative
 - soit en format numérique, par mail à l'adresse vie-associative@ingre.fr

Partie réservée au service		
Demande reçue le :		
Dossier complet	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	Éléments manquants :

Service Culture - Vie Associative
Espace Culturel Lionel Boutrouche - 33, route d'Orléans 45140 Ingré
02 38 22 38 84 / vie-associative@ingre.fr
www.ingre.fr/Associations/EspaceAssociations